



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article5164>

Captages d'eau potable : l'OIEau intervient dans un Carrefour de l'Innovation Agronomique



Notre actualité et avancement de nos projets -
Date de mise en ligne : jeudi 11 mai 2017

OIEau

La **mise en place de périmètres de protection autour des points de captage** (Loi Grenelle 1) est l'un des principaux outils utilisés pour assurer la sécurité sanitaire de l'eau et ainsi garantir leur protection, principalement vis-à-vis des pollutions ponctuelles et diffuses.

De nombreux diagnostics territoriaux permettant d'arrêter la zone de protection de l'aire d'alimentation du captage ont été réalisés. Il s'agit maintenant de réaliser des diagnostics des pressions, des diagnostics des enjeux et leviers du territoire pour appuyer la construction de plans d'action réalistes et innovants, associant les acteurs du territoire, et visant à maîtriser les pollutions et à assurer la protection effective des captages identifiés.

Le **CIAG "Captages d'eau potable : accompagner les transitions dans les territoires agricoles"** construit en partenariat avec l'Agence française pour la biodiversité et Montpellier SupAgro, s'intéresse tout particulièrement aux dimensions agricoles de ces territoires.

Dans ce cadre, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) organise le 11 mai 2017, à Montpellier SupAgro (34), un Carrefour de l'Innovation Agronomique dédié aux aires de captages.

L'Office International de l'Eau intervient par l'intermédiaire de Simon BARREAU, qui présente le [nouveau portail web sur les aires d'alimentation de captages : ressources techniques et réseaux d'acteurs](#).

[/IMG/image/Sans%20titre%202.jpg]

Rappelons que ce portail est géré dans le cadre du centre de ressources "Captages" piloté par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), avec l'appui de l'INRA, du ministère en charge de l'Environnement et du ministère en charge de l'Agriculture.

Protéger la ressource en eau est un défi majeur au croisement des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires. **La mise en ligne du nouveau site partenarial aires-captages.fr répond à cet enjeu : il apporte un appui technique aux acteurs sur la mise en œuvre des démarches de protection des captages contre les pollutions diffuses.**